



# Commune de BUST

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE N°67071/02.2016

L'an deux mille seize et le neuf mars à 20 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SCHACKIS (Maire).

Date de la convocation et son affichage : 01 mars 2016

Date d'affichage du PV : 10 mars 2016

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 10 (Olivier HOFFMANN est arrivé en cours de séance au point Divers n°DE\_022016\_08).

**Présents** : Jean-Pierre SCHACKIS, Marcel TRITZ, Claude GUIBON, Marc WEBER, Michel BEYER, Sabine REICHHELD, Jean-Marc WINSTEIN, Olivier HOFFMANN à partir de 21h, Thierry KUGEL, Audrey HOFFER

**Absents excusés** : Fanny THIEBAUT-HECKMANN

**Pouvoirs** : /

**Monsieur Claude GUIBON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Générales.**

\* \* \* \* \*

### ORDRE DU JOUR

N° de délibération	Nomenclature	Code matière	Objet de la délibération
DE_022016_01	5.2	Fonctionnement des assemblées	Lecture et approbation du procès verbal de la séance précédente
DE_022016_02	7.1	Décisions budgétaires	Comptes administratifs 2015
DE_022016_03	7.1	Décisions budgétaires	Comptes de gestion 2015 du trésorier
DE_022016_04	7.1	Décisions budgétaires	Affectation des résultats
DE_022016_05	7.1	Décisions budgétaires	Budgets primitifs 2016
DE_022016_06	7.1	Décisions budgétaires	Suppression des immobilisations sur l'état de l'actif
DE_022016_07	1.1	Marché public	Approbation du plan de financement prévisionnel
DE_022016_08	9.1	Autres domaines de compétences des communes	Divers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retraite ouvrier communal</li> <li>- Elaboration du PLU commune de Siewiller</li> <li>- Compteur ERDF Linky</li> <li>- ...</li> </ul>

\* \* \* \* \*

**DE 022016 01 : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Vote : à l'unanimité

Le maire fait lecture du PV de la séance du 10 février 2016. Le PV est approuvé par l'ensemble des conseillers.

**DE 022016 02 : Comptes administratifs 2015**

Vote : à l'unanimité

En l'absence du Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2015 arrêtés comme suit :

**COMMUNE :**

Section d'investissement :

Recettes de l'exercice : .....	220 397,95 €
Dépenses de l'exercice : .....	- 91 314,90 €
Résultat de l'exercice : .....	129 083,05 €
Antérieur reporté : .....	- 27 712,33 €
<b>Excédent</b> : .....	<b>101 370,72 €</b>

Section de fonctionnement :

Recettes de l'exercice : .....	352 646,76 €
Dépenses de l'exercice : .....	- 256 367,56 €
Résultat de l'exercice : .....	+ 96 279,20 €
Antérieur reporté : .....	50 000,00 €
<b>Excédent</b> : .....	<b>146 279,20 €</b>

Le résultat global se solde par un excédent de	<b>247 649,92 €</b>
--	---------------------

**LOTISSEMENT :**

Section d'investissement :

Recettes de l'exercice : .....	215 031,75 €
Dépenses de l'exercice : .....	- 240 644,35 €
Résultat de l'exercice : .....	- 25 612,60 €
Antérieur reporté : .....	+ 77 529,52 €
<b>Excédent</b> : .....	<b>51 916,92 €</b>

Section de fonctionnement :

Recettes de l'exercice : .....	233 247,61 €
Dépenses de l'exercice : .....	- 233 247,61 €
Résultat de l'exercice : .....	0,00 €
Antérieur reporté : .....	- 18 794,92 €
<b>Déficit</b> : .....	<b>- 18 794,92 €</b>

Le résultat global se solde par un excédent de	<b>33 122,00 €</b>
--	--------------------

## DE 022016 03 : Comptes de gestion 2015 du trésorier

Vote : à l'unanimité

Le Conseil Municipal

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2015,
  - après s'être rassuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun de ses soldes figurant au bilan de l'exercice 2015,
- approuve les comptes de gestion présentés par M. LENTZ Pierre, Trésorier de Drulingen et déclare que ces comptes de gestion n'appellent aucune observation de sa part.

## DE 022016 04 : Affectation des résultats

Vote : à l'unanimité

### COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SCHACKIS et après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT	PART AFFECTEE A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
	CA 2014	L'INVESTISSEMENT	L'EXERCICE 2015	REALISER 2015	RESTES A	PRENDRE EN
		délibération			REALISER	COMPTE POUR
		prise en 2015				L'AFFECTATION
		sur les résultats		dépenses		DE RESULTAT
		2014		recettes		
INVEST	- 27 712,33 €		129 083,05 €	35 000,00 €	20 000,00 €	121 370,72 €
				55 000,00 €		
FONCT	248 245,61 €	198 245,61 €	96 279,20 €			146 279,20 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,  
Décide d'affecter le résultat comme suit :

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015** 146 279,20 €

### **Affectation obligatoire :**

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	86 279,20 €
Total affecté au c/ 1068 :	60 000,00 €

### **DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015**

Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement  
pour mémoire

CA 2015	
investissement	101 370,72 €
fonctionnement	146 279,20 €

Budget 2016	
investissement ligne 001	101 370,72 €
fonctionnement ligne 002	86 279,20 €
investissement c/1068	60 000,00 €

### LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal constatant, à la clôture de l'exercice 2015 un excédent d'investissement de 51 916,92 € et un déficit de fonctionnement de 18 794,92 € décide d'affecter au fonctionnement le déficit de **18 794,92 €** (article 002 – série 2).

## DE 022016 05 : Budgets primitifs 2016

Vote : à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs de 2016, présentés par le maire, qui s'équilibrent comme suit :

### COMMUNE :

Ø Section de fonctionnement :	396 000 €
Ø Section d'investissement :	343 200 €

### LOTISSEMENT :

Ø Section de fonctionnement :	260 134,78 €
Ø Section d'investissement :	
Dépenses :	124 362,00 €
Recettes :	276 055,78 €

## DE 022016 06 : Suppression des immobilisations sur l'état de l'actif

Vote : à l'unanimité

Suite à l'envoi par la trésorerie de Drulingen de l'état de l'actif au 31/12/2015 et après vérification des données par Monsieur Marcel TRITZ, le conseil municipal décide de **supprimer** les biens suivants :

- N° inventaire MMO0072 : Tondeuse Toro d'une valeur de 998,99 € (date d'acquisition 20/05/2008)
- N° inventaire MMO0074 : Percolateur et lave-vaisselle d'une valeur de 1 124,24 € (date d'acquisition 09/10/2008)
- N° inventaire MMO0047 : Appareil photos d'une valeur de 272,89 € (date d'acquisition 18/06/2001)
- N° inventaire MMO0008 : Plaques de verre d'une valeur de 1 598,42 € (date d'acquisition 01/10/1990).

## DE 022016 07 : Approbation du plan de financement prévisionnel

Vote : à l'unanimité

Monsieur le maire propose à l'assemblée de délibérer sur le plan de financement du projet de travaux de réhabilitation d'une friche industrielle en mairie - bibliothèque et salle multi-activités. Les travaux sont estimés à 1 093 000,-€ HT tels que chiffrés par l'architecte Alain BENEDICK pour l'Avant Projet Définitif adopté lors du conseil municipal du 12 novembre 2015. L'opération en y rajoutant les diverses études et honoraires de maîtrise d'oeuvre s'élève ainsi à **1 246 970,-€ HT**.

Le plan de financement prévisionnel se présente de la façon suivante :

D.E.T.R.	± 320 000,00
Région Alsace (PGA)	± 402 000,00
Région Alsace (rénovation basse-consommation)	± 100 000,00
Région Alsace (FEADER)	± ?
Conseil Départemental	± 115 589,00
Conseil Départemental (Bibliothèque)	± 30 522,00
Réserve parlementaire (Député P. Hetzel)	± 20 000,00
Fonds propres de la commune	± 100 000,00
Emprunts de la commune	± 158 859,00
<b>Montant prévisionnel des travaux (hors taxes)</b>	<b>1 246 970,00 €</b>

Le Maire propose au conseil municipal d'approuver ce plan de financement prévisionnel et de solliciter auprès des différents services l'octroi d'une subvention pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le plan de financement prévisionnel,
- autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches pour la mise en œuvre de cette décision,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Primitif 2016.

**DE 022016 08 : Divers**

Vote : à l'unanimité

- **Compteurs Linky** : Marcel TRITZ a fait un petit exposé sur son fonctionnement. Une réunion est prévue le mardi 5 avril 2016 à 18 heures organisée par le Syndicat d'électrification à Drulingen avec l'intervention de Monsieur Geoffroy de ERDF qui fera le point.

- **Employé communal** : Monsieur Freddy REICHHELD a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er avril 2016.

- **PLU Commune de Siewiller** : La commune de Siewiller a envoyé son projet d'élaboration d'un PLU pour consultation des personnes publiques associées. Le Conseil Municipal n'émet aucune observation.